**RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS**

**« FAIS AVEC LE MEILLEUR DE NOUS-MÊME »**

**Article 1 – Organisation**

La société Dr. Schär France, SASU au capital de 50.000,00 euros dont le siège social est situé Immeuble Quatuor, 8 avenue Tony Garnier – CS 60526 - 69365 Lyon Cedex 07 - France, immatriculée au RCS de Lyon sous le n° 797 390 770 (ci-après dénommée la **« Société organisatrice** **»**) organise du **07/10/2024 au 03/11/2024 inclus**, un jeu-concours gratuit sans obligation d’achat (ci-après, le « **Jeu** »).

**Article 2 – Conditions de participation**

Ce Jeu gratuit, sans obligation d’achat, est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine (Corse comprise), disposant d’une connexion à Internet et de l’équipement nécessaire pour se connecter à l’adresse <https://quality.schaer.com/fr-fr> (ci-après, le(s) « **Participant(s)** »).

Nul ne peut participer pour le compte d’une autre personne. Un Participant ne peut valider qu’une seule participation au Jeu (cette condition est vérifiée par la Société organisatrice grâce à l’adresse e-mail renseignée par chaque Participant à la fin du Jeu).

Toute personne ne remplissant pas les conditions de participation sera immédiatement exclue du Jeu sans pouvoir prétendre au bénéfice d’un lot ou d’une quelconque indemnisation.

De manière générale, les Participants s’interdisent de mettre en œuvre ou de chercher à mettre en œuvre tout procédé de participation déloyal ou tout comportement frauduleux qui ne serait pas conforme au présent Règlement et qui nuirait au bon et normal fonctionnement du Jeu.

**Article 3 – Durée et modalités du Jeu - Désignation du gagnant**

**3.1.** Le Jeu est ouvert durant la période du **07/10/2024 au 03/11/2024 inclus** à tout Participant répondant aux conditions fixées à l’article 2 du présent Règlement.

**3.2.** Pour participer, le Participant doit :

Etape 1) Se rendre sur le site web hébergé à l’adresse <https://quality.schaer.com/fr-fr> ;

Etape 2) Cliquer sur « Jouer » et lancer la vidéo en cliquant sur le lecteur ;

Etape 3) Visionner les séquences vidéos, répondre aux 5 questions et visionner le « manifeste entier de Schär » afin d’accumuler un maximum de points, en suivant les indications apparaissant dans le lecteur (20 points par bonne réponse + 100 points en visionnant le « manifeste entier de Schär » après avoir répondu aux 5 questions) ;

Etape 4) Renseigner son adresse e-mail, son nom et son prénom (ces données sont obligatoires pour valider sa participation au Jeu et, le cas échéant, recevoir l’éventuelle dotation gagnée par le Participant) et valider sa participation en cliquant sur le bouton « Register » / « Envoyer » ;

Etape 5) Ecran de validation de la participation au Jeu ;

**3.3** Après avoir terminé le Jeu et renseigné son adresse e-mail, son nom et son prénom, et s’il a obtenu suffisamment de points, le Participant remportera les dotations suivantes :

* Au moins 100 points : un e-book contenant des recettes sans gluten d’une valeur indicative de 10 euros TTC ;
* Au moins 180 points : un e-book contenant des recettes sans gluten d’une valeur indicative de 10 euros TTC et un bon de réduction de 12% à valoir sur une commande, sans minimum ou maximum d’achat, effectuée sur le site <https://shop.schaer.com/fr/fr> avec une livraison prévue en France métropolitaine (Corse incluse) et réalisée dans les deux mois à compter de l’envoi par e-mail du bon au Participant.

**Article 4 – Dotations**

S’agissant du e-book, la valeur indiquée à l’article 3.3 n’est donnée qu’à titre indicatif dès lors que ce produit ne fait pas l’objet d’une commercialisation à la date du Jeu. Si le Participant a obtenu un score lui permettant de bénéficier de l’e-book, celui-ci sera téléchargeable directement sur la page de l’étape 5) du Jeu.

S’agissant du bon de réduction, celui-ci est utilisable une seule fois pour toute commande effectuée sur le site <https://shop.schaer.com/fr/fr> avec une livraison prévue en France métropolitaine (Corse incluse) et réalisée dans les deux mois à compter de l’envoi par e-mail du bon au Participant, sans minimum d’achat requis mais le Participant ne pourra solliciter aucun remboursement ni versement de contre-valeur dans l’hypothèse où le montant de son panier atteindrait une somme inférieure à zéro euros. Si le Participant a obtenu un score lui permettant de bénéficier du bon de réduction, celui-ci lui sera adressé par e-mail à l’adresse renseignée à la dernière étape du Jeu, dans un délai de 24 à 48 heures après validation de sa participation (étape 5) du Jeu).

Dans l’hypothèse où le Participant ne peut bénéficier de sa dotation, cette dernière sera définitivement perdue et ne sera pas réattribuée.

Les dotations ne sont pas échangeables contre tout autre dotation ou contre toute contre-valeur monétaire ou sous quelque forme que ce soit.

**Article 5 – Exclusion de responsabilité**

La Société organisatrice se réserve le droit de modifier, reporter, compléter ou annuler sans préavis tout ou partie du Jeu. Elle ne saura en être tenue responsable et aucune indemnisation ne pourra être réclamée à ce titre. La Société organisatrice ne saurait non plus être tenue pour responsable de l'encombrement des moyens de télécommunication, de la qualité et du paramètrage de l'équipement des Participants, ni de la qualité et du paramétrage de leur mode d'accès à internet qui pourraient avoir des répercussions sur leur participation au Jeu.

Notamment, la Société organisatrice décline toute responsabilité pour le cas où les services de télécommunication, et notamment tout ou partie des fournisseurs d’accès à Internet, seraient indisponibles pendant la durée de l’opération ou pour le cas où les messages publiés par des Participants venaient à être détruits pour une raison qui ne lui serait pas imputable. La Société organisatrice décline toute responsabilité en cas d'incident lié à l'utilisation par les Participants de leur matériel informatique, ou de tout autre incident technique affectant les moyens de télécommunication et d’accès à internet.

La participation au Jeu implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites des réseaux de télécommunication, notamment en ce qui concerne les performances techniques, l’accessibilité, les risques d'interruption, et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et communication de données par internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau informatique.

Il est précisé que la Société organisatrice ne peut être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit, d'une suspension ou de la fin du Jeu, et ce pour quelque raison que ce soit, ou encore de tout dommage direct ou indirect qui résulterait, d'une façon quelconque, d'une connexion serveur téléphonique. Il appartient à tout Participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement téléphonique contre toute atteinte ou attaque d'origine exogène. La connexion de toute personne à internet et sa participation au Jeu se fait sous leur entière responsabilité. La Société organisatrice se réserve le droit de poursuivre en justice quiconque aura fraudé ou tenté de le faire.

Elle ne saurait toutefois encourir aucune responsabilité d'aucune sorte vis-à-vis des Participants du fait des fraudes éventuellement commises.

D’une manière générale la Société organisatrice décline toute responsabilité pour tous les incidents et/ou accidents qui pourraient survenir du fait de la connexion du Participant à internet en vue de participer au Jeu.

Le Participant est seul responsable de l’exactitude de l’adresse e-mail communiquée à la fin du Jeu et de son accès à la messagerie correspondante. La Société organisatrice ne saurait en aucun cas être tenue responsable de l’inexactitude des informations communiquées par le Particpant à la fin du Jeu ni de toutes les conséquences qui pourraient en découler, et notamment l’impossibilité de profiter de l’éventuelle dotation remportée.

**Article 6 – Acceptation du Règlement et de la Politique de confidentialité**

La participation à ce Jeu implique de la part du Participant l’acceptation pleine et entière du présent Règlement et des modalités de déroulement du Jeu, ainsi que la Politique de confidentialité disponible à l’adresse suivante : <https://www.schaer.com/fr-fr/privacy>

**Article 7 – Données à caractère personnel**

La Société organisatrice prend des mesures propres à assurer la protection et la confidentialité des données à caractère personnel qu’elle détient ou qu’elle traite dans le cadre du déroulement du Jeu, dans le respect des dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l’informatique, aux fichiers et aux libertés et du règlement (UE) 2016/679.

A ce titre, il est précisé que l’adresse e-mail, le nom et le prénom des Participants ne seront utilisés qu’aux fins de lui transmettre sa dotation s’il a obtenu suffisamment de points ainsi que, s’il y a consenti en cochant la / les case(s) correspondante(s), pour recevoir des newsletters et emails promotionnels et/ou faire l’objet d’un profilage en vue de recevoir des offres personnalisées.

Tout Participant peut exercer son droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui le concernent en adressant un courriel à l’adresse privacy@schaer.com.

La Politique de confidentialité complète, applicable notamment aux traitements de données à caractère personnel réalisés dans le cadre du Jeu (voir « *4. BUTS DU TRAITEMENT ET NATURE OBLIGATOIRE OU FACULTATIVE DE LA COMMUNICATION DES DONNÉES - f) Participation à des concours, à des manifestations, à des sondages et à d’autres activités proposées* »), est disponible à l’adresse : <https://www.schaer.com/fr-fr/privacy>

Par ailleurs, la page web hébergeant le Jeu, accessible à l’adresse <https://quality.schaer.com/fr-fr>, contient des cookies, dont certains sont obligatoires pour permettre le fonctionnement de cette pahge et de son contenu et d’autres sont facultatifs.

Les informations et le paramétrage relatifs à ces cookies sont disponibles via l’outil de gestion dédié apparaissant lors du premier accès à la page web hébergeant le Jeu et, en tout état de cause, accessible via la rubrique « Paramètres des cookies » située en bas de la page web hébergeant le Jeu.

**Article 8 – Loi applicable**

Le présent Règlement ainsi que le déroulement du Jeu sont régis par le droit français.

Toute question ou réclamation relative au présent règlement et/ou au déroulement du Jeu peut être adressée par e-mail à l’adresse contact\_fr@schaer.com ou par téléphone au 0800 917 213.